

Regard sur BAIS



ÉDITORIAL	3
CONSEIL MUNICIPAL	4
BUDGET 2022	15
VIE ÉCONOMIQUE	17
ENVIRONNEMENT	22
VIE MUNICIPALE	23
VIE SCOLAIRE	28
VIE ASSOCIATIVE	32
INFOS DIVERSES	39
URBANISME	42
ÉTAT CIVIL	43

Bulletin municipal distribué gratuitement à toutes les familles de la commune.

Directrice de publication : Nathalie CLOUET

Rédaction : Christine MADDALIN
 Patricia AMET, Monique AYGALENC,
 Vanessa CHEDEMAIL, Mélanie CHEVALIER,
 Django GUYON, Christian POTTIER,
 Charlotte RUBLON

Mise en page et impression :
 Imprimerie FERTARD - 02 99 47 06 74

Tirage : 1300 exemplaires

Coordonnées de la Mairie

Tél. 02 99 76 30 26

E-mail : ville@bais35.fr

Site : www.bais35.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi : 8h30-12h00 / 14h00-18h00
- Mardi : 8h30-12h00
- Mercredi : 8h30-12h00 / 14h00-18h00
- Jeudi : 8h30-12h00
- Vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-18h00

facebook

La page officielle de Bais est arrivée !

En complément de son site internet et de son bulletin municipal, Bais dispose depuis le mois d'octobre dernier de sa page officielle Facebook. Vous y retrouverez toutes les informations relatives à la vie de la commune : actualités, loisirs, animations et infos pratiques.

Abonnez-vous, consultez, aimez et partagez l'actualité de votre commune !

Une information à partager ?

Contactez-nous via Messenger

 : Ville de Bais - 35

ÉDITORIAL



Les vacances d'été qui se profilent pour certains viennent conclure à BAIS une année riche en actions et dense en lancement de projets.

En effet, après ces longs mois de ralentissement dus aux conditions sanitaires, ce début d'année a permis à

notre municipalité d'initier et de planifier un certain nombre de dossiers.

Je pense évidemment aux dossiers suivants :

- Le Pôle Enfance déjà en chantier pour une ouverture en septembre 2023.
- Le quartier de Chantereine, dont les effacements de réseaux sont en cours, devrait être entièrement requalifié début 2023.
- La modification du Plan Local d'Urbanisme nous a permis d'agrandir des zones d'activités : Béru et le Mazet.
- Pour nous permettre de construire notre projet d'aménagement pour les 10 ans à venir, nous entamons la révision du Plan Local d'urbanisme.
- L'agrandissement de l'atelier technique dans la zone d'activité avec une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux solaires.
- La valorisation de notre patrimoine se poursuit avec la rénovation de l'ancienne caserne en commerce et de l'ancienne grange rue du Chanvre en logements.

- Le lotissement «Les Pommettes » au nord de la salle des sports, au stade de l'étude du permis d'aménager, devrait comprendre une résidence offrant 16 logements destinée aux séniors.
- Enfin, le premier Conseil des jeunes sera élu courant octobre, je les encourage à venir nombreux se présenter.

À ces projets viennent s'ajouter les actions et services proposés au quotidien à nos concitoyens et concitoyennes qui participent à toujours renforcer notre cadre de vie.

- La micro-crèche ouvrira fin août.
- Bais a été retenue par France judo pour rénover le mille-club et y installer un dojo solidaire ouvert à tous.
- Un centre de formation aux métiers du BTP a été créé par le Groupe Pigeon à la Croix Pilard.

Ces projets, ces travaux, ces attentions particulières montrent chaque jour combien notre commune prend soin de ses habitants.

Dans le contexte financier et économique délicat, notre commune doit trouver des solutions pour tenir ses engagements malgré les contraintes. Sachez que ces difficultés n'entament ni nos capacités, ni notre volonté de poursuivre ce travail de qualité avec vous pour BAIS.

Merci à vous tous qui contribuez à la vie de notre commune.

Très bel été à tous.

Le Maire,
Nathalie CLOUET



Nathalie Clouet, entourée des responsables de la crèche "Rigolo comme la vie"



Compte rendu de séance

Séance du 22 février 2022

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AMET Patricia, AYGALENC Monique, CHEDEMAIL Vanessa, CHEVALIER Mélanie, LEVACHER Martine, MADDALIN Christine, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, RUBLON Charlotte, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON Django,

ROBERT Elie, TIRIAU Jean-Hugues
Excusés ayant donné procuration : MM : LOUAISIL Pascal à Mme AMET Patricia, POTTIER Christian à Mme POTTIER Soazig, SEBILLET Sébastien à M. GILBERT Loïc, VALOTAIRE Denis à Mme CLOUET Nathalie.

1) Approbation des comptes de gestion 2021

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par

l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

2) Budget Principal – vote du compte administratif 2021

Après exposé du compte administratif de l'année 2021, Madame le Maire se retire.

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2021 :

	Résultat de clôture 2022	Réalisé 2021	Résultat de clôture 2021
Section de fonctionnement			
Dépenses		1 269 902,32	
Recettes		2 090 242,34	
Résultat	700 864,14	820 340,02	820 340,02
Section d'investissement			
Dépenses		1 363 812,48	
Recettes		1 292 462,27	
Résultat	262 004,70	- 71 350,21	190 654,49
TOTAL		748 989,81	1 010 994,51

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

3) Budget lotissement La Clef des Champs - Vote du compte administratif 2021

Après exposé du compte administratif de l'année 2021, Madame le Maire se retire.

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2021 :

	Résultat de clôture 2022	Réalisé 2021	Résultat de clôture 2021
Section de fonctionnement			
Dépenses		447 486,43	
Recettes		692 962,45	
Résultat	387 708,50	245 476,02	633 184,52
Section d'investissement			
Dépenses		238 743,26	
Recettes		445 722,39	
Résultat	- 445 722,39	206 979,13	- 238 743,26
TOTAL	- 58 013,89	452 455,15	394 441,26

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

4) Aménagement de la zone du Mazet – Approbation du marché de travaux

Le Conseil Municipal approuve l'attribution du marché de travaux à l'entreprise BIDAUD André SAS pour la somme de 125 000 € HT pour

l'aménagement de la voirie desservant la zone du Mazet.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

5) Création d'un lotissement communal – Création d'un budget annexe

Compte tenu du nombre de lots restants à vendre sur le lotissement de La Clef des Champs, Le Conseil Municipal décide de créer un nouveau lotissement. Pour ce faire, Madame le Maire est autorisée à créer un nouveau budget annexe,

à signer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré, et à lancer une consultation pour recruter un cabinet d'études et de maîtrise d'œuvre. (Pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

6) Lotissement La Clef des Champs – Cession de lot

Le Conseil Municipal décide de vendre :
- le lot 16 sis 2 rue du Cormier, au prix de vente de 35 928,00 € TTC à Monsieur et Madame

Christophe COUESME.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

7) Effacement de réseaux rue Chantereine – Convention SDE

Madame le Maire expose le coût des travaux restant à charge de la commune après la prise en

charge du coût des travaux par le Syndicat Départemental d'Énergie.

	Réseau électrique	Eclairage public	Réseau télécom	TOTAL
Montant HT travaux	207 296,32	84 334,37	31 915,00	323 545,69
Taux de subvention modulé	71,40%	59,50%	0,00%	
Montant HT estimé à charge du SDE	148 009,57	50 178,95	-	198 188,52
Montant HT estimé à charge de la commune	59 286,75	34 155,42	31 915,00	125 357,17

Le montant des travaux à charge de la commune est approuvé par le Conseil Municipal.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

8) Transformation de l'ancienne caserne des pompiers en local commercial - approbation des marchés de travaux des lots 4, 6, et 7

Dans le cadre de l'opération de transformation de l'ancienne caserne en commerce, une consultation sur plusieurs lots a été relancée. Après exposé le Conseil Municipal approuve l'attribution des lots suivants aux entreprises suivantes :

- Lot n° 4 - Menuiseries extérieures : Entreprise

RENOUX d'Argentré du Plessis pour 14 323,00 € HT
- Lot n° 6 - Menuiseries intérieures : Entreprise RENOUX d'Argentré du Plessis pour 8 318,20 € HT
- Lot n° 7 - Escalier : Entreprise RENOUX d'Argentré du Plessis pour 8 500,00 € HT.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

9) Logement 16 rue des Tisserands – Demande de subvention PLH et conventionnement

A la faveur de la rénovation du logement sis 16 rue des Tisserands, il est proposé de solliciter une subvention de 8000 € au titre du Plan Local de l'Habitat (PLH) délivrée par Vitré Communauté,

ainsi que le conventionnement aux Allocations Personnalisées Logement (APL) sans agrément.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

10) Renouvellement de la convention de service commun d'instruction des Autorisations du Droit du Sol (ADS)

Considérant qu'en 2015, dans le contexte de retrait des services de l'Etat, Vitré Communauté a souhaité mettre en place un service commun d'instruction des ADS. Il s'agit d'offrir aux collectivités du territoire un service de proximité dans le respect des compétences de chacun.

La communauté d'agglomération de Vitré Communauté, en tant qu'autorité gestionnaire d'un service commun d'instruction des ADS, avait conclu une convention avec les communes membres par laquelle les communes le souhaitant ont chargé ce service commun d'instruction des ADS de Vitré Communauté de l'instruction des autorisations d'urbanisme déposées sur leur territoire.

Considérant que le terme de la présente convention est arrivé à échéance et qu'il convient de renouveler cette dernière avec les communes membres de Vitré Communauté dans l'intérêt d'une bonne organisation des services, considérant qu'il est rappelé que la planification de l'urbanisme est de la compétence des communes et que la délivrance des autorisations est un pouvoir de police spéciale du Maire,

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention du service commun d'instruction des ADS.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

11) Médiathèque – Demande de subvention

Le Département d'Ille et Vilaine attribue des financements au titre du volet 3 du contrat départemental de territoire pour l'acquisition de CD et DVD pour la médiathèque. Il est ainsi proposé de solliciter une demande de subvention pour ces acquisitions.

Le Conseil Municipal décide de solliciter sur

l'année 2022 une subvention de 1000 € auprès du département d'Ille et Vilaine au titre du volet 3 du contrat de territoire pour un montant total d'achat de CD et DVD estimé à 2000 €, soit un financement de 50%.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

12) Médiathèque - Approbation du règlement intérieur

Avec l'aide des bénévoles, un règlement intérieur de la médiathèque de BAIS a été réalisé. Celui-ci est préalablement soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Il a pour objet de déterminer les conditions de fonctionnement spécifique de l'établissement et vient en complément du règlement du réseau Arléane. Le règlement

d'Arléane est également soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve les règlements intérieurs de la médiathèque de Bais et du réseau Arléane.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

13) Rétrocession des voies du lotissement de la Jouinière

La Jouinière est un lotissement réalisé par Espacil Habitat. Préalablement à la cession de ses biens mobiliers, il convient que l'organisme HLM rétrocède à la commune la voirie et autres espaces publics. Le Conseil Municipal décide d'accepter cette rétrocession sous réserve :

- que la voirie soit refaite aux conditions stipulées par la commune.

- de la remise par Espacil ou son mandant d'un plan de bornage valant alignement.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

Séance levée à 22 heures 30 minutes

Compte rendu de séance

Séance du 29 mars 2022



Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire,
Mmes : AMET Patricia, AYGALENC Monique,
CHEDEMAIL Vanessa, LEVACHER Martine,
MADDALIN Christine, MOREL Patricia,
POTTIER Soazig, RUBLON Charlotte,
MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON
Django, POTTIER Christian, ROBERT Elie,

SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues,
VALOTAIRE Denis.

Excusés ayant donné procuration : Mme
CHEVALIER Mélanie à Mme LEVACHER
Martine, M. LOUAISIL Pascal à Mme AMET
Patricia.

1) Vote des taux de contributions directes

Pour équilibrer le budget primitif 2022 et afin
de pouvoir financer les investissements à
venir, les taux de contributions directes de
2021, d'ailleurs inchangés depuis 2005, sont
maintenus à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 34,21 %

(intégrant depuis 2021 le taux départemental
de 19,90%)

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :
35,66 %

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

2) Budget principal – Vote du budget principal 2022

Après exposé, le Conseil Municipal, décide :

- d'affecter le résultat de l'exercice 2021 de la
façon suivante :

Compte 1068 (excédent de fonctionnement
capitalisé) : + 820 340,02 €

Compte 001 (excédent d'investissement reporté) :
+ 190 654,49 €

- d'adopter le budget primitif 2022 qui s'équilibre
de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	2 133 331,00
Recettes	2 133 331,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	4 303 515,00
Recettes	4 303 515,00

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

3) Lotissement de La Clef des Champs – Vote du budget primitif 2022

Après exposé, le Conseil Municipal décide d'adopter le budget primitif 2022 qui s'équilibre de la manière
suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 153 485,69
Recettes	1 153 485,69
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	447 034,43
Recettes	447 034,43

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

4) Lotissement des Pommettes – Vote du budget primitif 2022

Après exposé, le Conseil Municipal décide d'adopter le budget primitif 2022 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	60 010,00
Recettes	60 010,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	60 000,00
Recettes	60 000,00

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

5) Provisions pour créances contentieuses

Pour rappel, les provisions pour dépréciation des créances contentieuses s'analysent désormais comme une dépense obligatoire pour toutes les collectivités, sans condition de seuil démographique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de provisionner les créances douteuses pour un montant de 2000 € à indiquer au budget primitif 2022.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

6) Subventions aux associations

Madame le Maire expose les demandes de subventions sollicitées par les associations :
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

décide d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

ASSOCIATIONS DE BAIS	Montant	SOCIAL	Montant
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 200,00	CODEM - CLIC	746,10
ACCA	60,00	CCAS	5000,00
Amicale des Secouristes	80,00	PELE-MELE La Guerche	15 905,13
Secours Catholique	150,00	PELE-MELE La Guerche	21 789,06
Paroisse "Notre Dame de la Guerche"	339,00	PELE-MELE La Guerche	10 797,07
UNC AFN	274,00		
ASSOCIATIONS SPORTIVES DE BAIS		ECOLES PROFESSIONNELLES	
Foot US BAIS	1 168,00	Lycée Hôtelier Sainte-Thérèse La Guerche	105,00
3 Raquettes	720,00	Maison familiale de l'Hippodrome - Craon	45,00
Gymnastique	808,00	MFR Fougères	45,00
Espritzen	256,00	MFR Saint-Grégoire	45,00
Rando Bais	150,00	ASSOCIATIONS SPORTIVES EXTERIEURES	
Handball Retiers Bais	64,00	Dojo Guerchais	24,00
		Les Jongleurs Gym de la Guerche	228,00
ECOLES DE BAIS		ASSOCIATIONS EXTERIEURES	
Amicale Laïque	1 080,00	Amicale des donateurs de sang	80,00
A.P.E.L	1 267,50	Gaule Guerchaise	80,00
O.G.E.C. fournitures scolaires	8 889,40	Alcool assistance Croix d'Or Vitré	80,00
OCCE Caisse des Ecoles Jacques Prévert	458,00	FNATH La Guerche (accidentés de la vie)	55,00
ACTIVITES ECOLES DE BAIS		L'outil en main	72,00
Amicale Laïque Ecole Jacques Prévert	2 160,00	Imprévu	10 000,00
APEL Ecole Notre-Dame	2 535,00	TOTAL GENERAL	86 755,26

7) Révision du Plan Local d'Urbanisme – Recrutement d'un cabinet d'études

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la révision du Plan Local d'Urbanisme pour tenir compte des évolutions règlementaires et des besoins de la commune.

Considérant qu'il convient de recruter un cabinet d'études pour assister la commune dans cette procédure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le cahier des charges établi par le syndicat d'urbanisme pour le recrutement d'un cabinet d'études et décide de lancer une consultation sous procédure adaptée.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

8) Aménagement de voirie de la rue de Chantereine – Recrutement d'un maître d'œuvre

Les travaux de renouvellement des réseaux de la rue Chantereine sont en cours. Il convient maintenant de recruter un maître d'œuvre afin d'étudier et de suivre les travaux sur le secteur concerné. Le coût des travaux est estimé à

400 000 € HT. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de lancer une consultation sous procédure adaptée, visant à recruter un maître d'œuvre.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

9) Réhabilitation de l'ancienne caserne – Approbation de marchés de travaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'attribuer les lots suivants :

- Lot n° 2 - Charpente Couverture - à l'entreprise HOUDEMOND de la Guerche-de-Bretagne pour un montant de 5 066,00 € HT.

- Lot n° 5 - Plafonds cloisons isolations - à

l'entreprise BETIN GODELOUP de Torcé pour un montant de 15 307,62 € HT.

- Lot n° 8 - Electricité Ventilation Plomberie Chauffage - à l'entreprise MOREL d'Availles sur Seiche pour un montant de 15 758,50 € HT.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

10) Programme de voirie 2022 – Approbation du marché de travaux

Une consultation a été engagée dans le cadre du programme 2022 de modernisation de voirie. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'approuver l'attribution du marché de

travaux à l'entreprise COLAS pour un montant de 52 000,00 € HT.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

11) Salle UNISSON – Approbation du marché de travaux

Il est proposé de mettre en place une casquette en zinc sur le côté de la salle fréquentée par le public. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de travaux

à l'entreprise HOUDEMOND pour un montant de 52 276,90 € HT.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

12) Réhabilitation d'une grange en 2 logements – Lancement d'une consultation

La commune est propriétaire d'une grange sise rue du chanvre et souhaite transformer ce bâtiment en deux logements. Cette opération poursuit le triple objectif de limiter la consommation d'espaces agricoles, de densifier le domaine urbanisable, et de participer au développement durable par le biais d'une rénovation de bâtiments existants. Le cabinet de maîtrise d'œuvre DG Constructions de Vitry a été retenu pour élaborer

le cahier des charges des travaux. Le coût d'objectif des travaux de l'opération est arrêté à 326 696,53 € HT. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le cahier des charges établi par le cabinet DG Constructions, et sollicite une subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) selon le plan de financement suivant :

CONSEIL MUNICIPAL

Dépenses	HT	Financement	HT	%
Architecte	1 250,00	DSIL	209 000,00	59,98%
Maîtrise d'œuvre	14 510,00	Conseil Départemental	17 500,00	5,02%
Contrôle technique	3 000,00	Vitré Communauté	16 000,00	4,59%
SPS	3 000,00	Fonds propres	105 956,53	30,41%
Travaux	326 696,53			
TOTAL	348 456,53		348 456,53	100%

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

13) Pôle Enfance Jeunesse – Demande de subvention auprès de la région BRETAGNE

Vu le courrier du 17 décembre 2021 de Monsieur le Président de la Région Bretagne informant la commune de BAIS qu'elle pouvait déposer un dossier de subvention pour une participation financière prévisionnelle de 169 301,00 € pour la construction du Pôle Enfance Jeunesse, après

en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de solliciter la Région Bretagne pour l'attribution d'une participation financière dans le cadre de la construction de son pôle enfance.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

14) Lotissement de La Clef des Champs – Cession de lot

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de vendre le lot 50 - 368 m² - sis 2 impasse de la Numerelle, au prix de vente de 26 496,00 €

TTC à Madame Emilie CAUVIN.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

15) Personnel – Transformation d'un poste de catégorie C

Suite au départ d'un agent des services techniques, le Conseil Municipal décide de transformer un poste d'agent de maîtrise en poste

d'adjoint technique territorial à compter du 1er mai 2022

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

Séance levée à 23 heures

Compte rendu de séance Séance du 17 mai 2022



Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AMET Patricia, AYGALENC Monique, CHEVALIER Mélanie, LEVACHER Martine, MADDALIN Christine, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, RUBLON Charlotte, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON Django, LOUAISIL

Pascal, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis.

Excusée ayant donné procuration : Mme CHEDEMAIL Vanessa à M. GILBERT Loïc.

1) Lotissement des Pommettes – Choix du maître d’œuvre

Suite au lancement d’une consultation pour recruter un maître d’œuvre, le Conseil Municipal décide :

1) de retenir la proposition du cabinet TECAM de Fougères pour la somme de 50 900,00 € HT comprenant :

- la tranche ferme (étude d’urbanisme et géomètre) pour 31 700,00 € HT

- la mission de maîtrise d’œuvre du lotissement pour une rémunération provisoire de 18 300,00 € HT, correspondant à 3,05% d’une enveloppe de travaux estimée à 600 000 € HT.

- la mission d’Organisation, Pilotage et Coordination de chantier (OPC) pour 900,00 € HT.
A l’unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

2) Construction d’une crèche – Avenants aux marchés de travaux

Le Conseil Municipal décide d’approuver les avenants suivants :

N° Lot	Attributaire	Montant HT initial du marché	N° avenant	Montant HT de l’avenant	Montant HT du marché après avenant
2	BLANDIN	8 201,42 €	1	910,00 €	9 111,42 €
11	TPB	19 000,00 €	1	1 814,10 €	20 814,10 €

A l’unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

3) Restauration scolaire – Lancement d’une consultation

Considérant que le marché attribué à Océane de Restauration pour la livraison de repas arrive à son terme, il est nécessaire de lancer une consultation pour renouveler ce marché. Le Conseil Municipal décide d’approuver le cahier des charges, de lancer une consultation en procédure adaptée, et de confirmer les membres de la commission

d’examen des offres en charge de ce dossier à savoir : Nathalie CLOUET, Charlotte RUBLON, Soazig POTTIER, Sébastien SEBILLET, Jean-Hugues TIRIAU, Vanessa CHEDEMAIL, Patricia AMET.

A l’unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

4) Pôle Enfance Jeunesse – Avenant n° 1 au CCAP

Considérant la nécessité d’adapter le CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières) au vu du contexte économique actuel, le Conseil Municipal décide d’approuver les termes de

l’avenant au CCAP du marché de construction du Pôle Enfance Jeunesse.

A l’unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

5) Convention de financement de logements NEOTOA

Le Conseil Municipal décide d’approuver les termes de la convention fixant les conditions de partenariat entre la commune de BAIS et NEOTOA pour la construction d’un logement sur

le lotissement du Trésor et de 6 logements sur le lotissement de La Clef des Champs.

A l’unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

6) Transfert de compétences Eclairage (travaux et maintenance) au S.D.E.35

Le Conseil Municipal décide de transférer au S.D.E. 35 (Syndicat Départemental d’Energie d’Ille-et-Vilaine) la compétence optionnelle Eclairage et d’autoriser la mise à disposition des biens

meubles et immeubles nécessaires à l’exercice de cette compétence Eclairage au S.D.E. 35.

A l’unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

CONSEIL MUNICIPAL

7) Lotissement de La Clef des Champs – Cession du lot n° 2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- de vendre le lot 2 - 510 m² - sis 23 rue du Lentin, au prix de vente de 36 720,00 € TTC à Monsieur Rodolphe GAINARD.

- de vendre le lot 21 - 486 m² - sis 14 rue du Lentin, au prix de vente de 34 992,00 € TTC à Monsieur Adrien GUINE et Madame Manon CHOPIN.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

8) Création d'un Conseil Municipal des Jeunes

Considérant la volonté de créer un Conseil Municipal des Jeunes dont l'objet est de sensibiliser les jeunes à la vie de la commune et de débattre de leurs suggestions ou de leurs projets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la constitution d'un Conseil Municipal

des Jeunes dont le nombre de membres est arrêté à 12.

- de fixer le collège des électeurs aux élèves des classes de CM1 à la 4^{ème}.

- de fixer la durée du mandat à 2 ans.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

Séance levée à 21 heures 45 minutes

Compte rendu de séance

Séance du 28 juin 2022



Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AYGALENC Monique, CHEDEMAIL Vanessa, LEVACHER Martine, POTTIER Soazig, RUBLON Charlotte, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON Django, LOUAISIL Pascal, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien,

TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis

Absents ayant donné procuration : Mmes : AMET Patricia à M. LOUAISIL Pascal, CHEVALIER Mélanie à M. GLINCHE Eric, MADDALIN Christine à M. GILBERT Loïc, MOREL Patricia à M. VALOTAIRE Denis

1) Construction d'une crèche – Avenant aux marchés de travaux

Le Conseil Municipal approuve les avenants suivants : (en gras) :

		Montant initial	Avenant 1	Avenant 2	TOTAL
Lot 1 - Gros Œuvre	DESMOTS RACINEUX	80 000,00 €	-1 763,68 €		78 236,32 €
Lot 6 - Menuiseries int.	BRILLAND	11 828,43 €	1 913,20 €		13 741,63 €
Lot 9 - Faïences	JANVIER	1 620,00 €	-1 620,00 € Résiliation		0,00 €
Lot 11 - VRD	TPB	19 000,00 €	1 814,10 €	1 133,00 €	21 947,10 €
Lot 12 - Espaces verts	LEROY	8 000,00 €	3 149,85 €		11 149,85 €

2) Restauration scolaire – Validation du marché à bons de commande

Vu la délibération n° 22-050 du Conseil Municipal en date du 17 mai 2022 approuvant le cahier des charges et lançant une consultation en procédure adaptée pour le renouvellement du marché de fournitures de repas scolaire.

Vu le procès-verbal d'analyse des offres et les

conclusions de la commission d'examen des offres ;

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché à la société Océane de restauration, pour une année, renouvelable 3 fois.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

3) Services périscolaires – Fixation des tarifs

Considérant que le nouveau contrat de prestation avec le prestataire Océane de Restauration comprend une augmentation de 0,62 € du coût du repas, il est proposé de reporter 50% de cette augmentation sur le prix actuel du repas facturé aux parents, soit $3,75 + 0,31 = 4,06$ arrondi 4,05. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

décide :

- de fixer le prix du repas enfant à 4,05 €

- de fixer le prix d'une demi-heure de garderie à 0,80 €

- dit que ces tarifs sont applicables à compter de la rentrée scolaire de Septembre 2022.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

4) Révision du Plan Local d'Urbanisme – Choix du cabinet

Vu l'analyse des offres réalisée par le syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de retenir la proposition du groupement d'entreprises solidaires composés du cabinet l'Atelier d'Ys et de DM EAU composée des tranches fermes suivantes :

- Mission 1 (Etude relative à la révision du PLU) pour 26 100,00 € HT

- Mission 2 : Inventaire des zones humides pour 3 900,00 € HT

- d'affermir la tranche optionnelle suivante :

- Etude de diagnostic agricole pour 3 200,00 € HT

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

5) Aménagement de la zone du Mazet – Avenant au marché de travaux

Considérant la nécessité de renforcer le réseau d'eaux pluviales, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver l'avenant n° 1 au marché de travaux pour un montant de

20 639,00 € HT, portant ainsi le montant des travaux de 125 000 € HT à 145 639,00 € HT.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

6) Location FREIN – Encaissement de loyers

Vu la convention de mise à disposition d'un bâtiment artisanal sis 40 rue des Tisserands à Monsieur Diego FREIN à compter du 1er janvier 2020 ;

Vu la mise en liquidation de la SARL Yoann DAMON en date du 2 février 2022,

Considérant que la société de carrosserie ACB est aujourd'hui occupant sans titre,

Considérant que l'occupant a versé sur un compte d'attente la somme de 3400 € depuis le 1er février 2022, correspondant à 4 mois de loyer non révisé dont le montant mensuel est de 850 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à encaisser la somme de 3400 €.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

7) Cession de terrains à MM. Elie ROBERT et Fabrice PAULET

Vu l'avis des Domaines, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de céder à Messieurs Elie ROBERT et Fabrice PAULET les parcelles cadastrées n° 1230, 1234, et 1236 section AB d'une contenance totale de 115 m²

pour la somme de 5 175 € net vendeur, soit 45 € le m².

A la majorité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

Monsieur Elie ROBERT n'a pas participé au vote.

8) Lotissement de La Clef des Champs – cession du lot n° 12

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de vendre le lot 12 - 517 m² - sis 18 rue du Lentin, au prix de vente de 37 224 € TTC à la SAS BERTRIE représentée par Mme Amandine

BOUGERES, Mrs Jean-Jacques BOUVET et Clément BOUVET.
A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

9) Budget principal – Décision modificative n° 112

Vu le budget primitif 2022, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes :

DM n°1 : Amortissements

Section	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
DF	011	60632	Fourniture de petit équipement	- 1 500,00 €
DF	042	6811	Dotations aux amortissements	1 500,00 €
RI	13	1323	Subvention du Département	- 1 500,00 €
RI	040	28041582	Autres groupements bâtiments ou installations	1 500,00 €

DM n°2 : Travaux de voirie complémentaires

Section	Opération	Compte	Libellé	Montant
DI	72	2181	Skate Park - Aménagement, installations	- 5 000,00 €
DI	51	2152	Voirie 2022 - Installations de voirie	5 000,00 €

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

10) Admission en non-valeur

Vu la demande de la trésorerie visant à soumettre une somme en non-valeur sur des produits de restauration scolaire, le Conseil Municipal décide

d'admettre en non-valeur la somme de 15,00 € sur le service de restauration scolaire.
A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

11) Convention de mise à disposition du 1000 CLUB

La fédération française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées, souhaite promouvoir ses activités et recherche des locaux permettant d'accueillir ces sports de combat et des bureaux pour les besoins de l'association locale. Pour ce faire, elle dispose de moyens financiers conséquents. Il est proposé de mettre à disposition auprès de la fédération nationale le local 1000 CLUB. Les conditions de cette mise

à disposition sont régies par une convention. Le Conseil Municipal décide d'approuver les termes de cette convention de mise à disposition du 1000 CLUB aux fins d'y accueillir l'association locale du Dojo de Vitré et d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention avec la fédération nationale de Judo.
A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

Séance levée à 22 heures 30 minutes

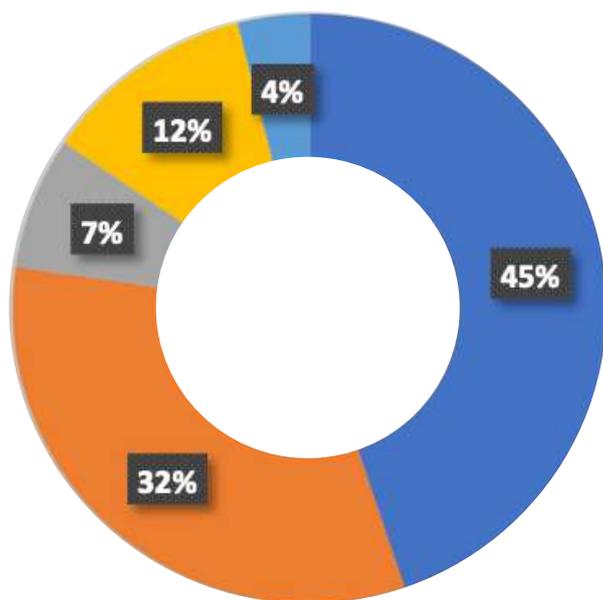
Tribune de l'opposition

L'opposition n'a pas souhaité communiquer dans ce bulletin municipal.

BUDGET 2022

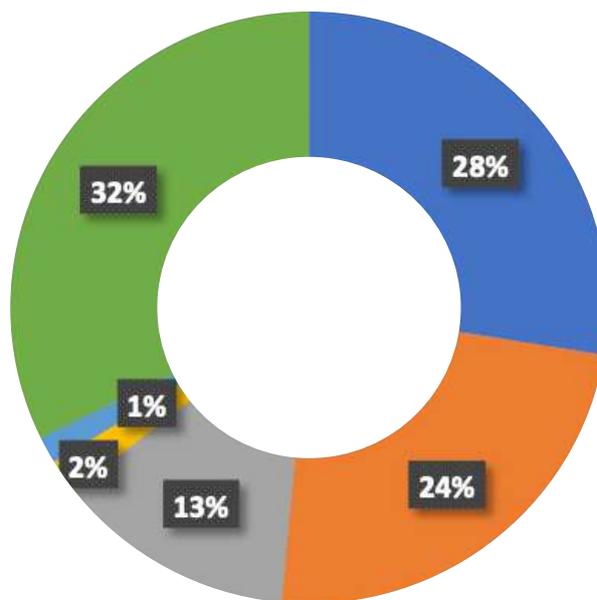
Un budget de fonctionnement prévisionnel de 2 133 331 €

1. Les recettes



- Impôts des ménages et taxes **956 949 €**
- Dotations et compensations de l'Etat **691 522 €**
- Cantine, garderie et divers **154 500 €**
- Locations d'appartements, de cellules commerciales et salle Unisson **246 300 €**
- Autres recettes **84 060 €**

2. Les dépenses



- Personnel **587 464 €**
- Dépenses courantes (électricité, eau, entretien de bâtiments et d'espaces verts...) **510 850 €**
- Participation écoles, subventions associations, élus **276 640 €**
- Intérêts de la dette **40 000 €**
- Divers **31 000 €**
- Autofinancement dégagé 687 377 €**



BUDGET 2022

Quels sont les principaux investissements prévus en 2022 ?



- Réhabilitation de l'ancienne caserne en commerce : 154 000 € HT

L'ancienne caserne rue du Chanvre va être transformée en commerce.

La commune a obtenu une aide financière de l'Etat de 66 192 €.

La fin des travaux est prévue en décembre 2022.

- Construction d'un Pôle Enfance Jeunesse : 1 700 000 € HT

La commune construit un bâtiment aux usages partagés entre l'école Jacques Prévert, le centre de loisirs Pêle-Mêle et le Relais petite enfance : salle de motricité, salle de garderie, cantine...

L'opération va bénéficier de subventions de l'Etat, de la région Bretagne, du Département d'Ille-et-Vilaine, de Vitré Communauté, de la CAF pour un montant total de 1 130 203 €.

Les travaux ont débuté à l'automne 2021 ; le bâtiment sera prêt en septembre 2023.

- Construction d'une crèche : 283 623 € HT

Les travaux se terminent. La crèche ouvrira en septembre prochain et proposera 12 places. Elle sera exploitée par la société « Rigolo comme la vie ».

La commune a obtenu une aide financière de l'Etat au titre du Plan de relance de 104 192 €.

- Transformation d'une grange en deux logements : 347 957 € HT

La grange rue du Chanvre va être transformée en deux logements T3.

La commune a sollicité une aide financière de l'Etat, de la Région et du Département.

La fin des travaux est prévue en fin 2023.

- Aménagement du quartier de Chantereine

Les travaux d'effacement de réseaux sont en cours. Le cabinet TECAM est chargé du suivi de la restructuration de la voirie. Les travaux débuteront en fin d'année.

- Agrandissement du local des services techniques ZA du Chardonneret

Le Conseil Municipal a voté un budget prévisionnel de 100 000 € TTC. La commune a obtenu une subvention de l'Etat de 26 426,43 €.

- Révision générale du PLU

Le cabinet l'Atelier d'Ys et DM EAU ont été retenus par le Conseil Municipal pour mettre en œuvre la révision générale du PLU pour un montant de 33 200 € HT.

- Lotissement « Les Pommettes »

Le Conseil Municipal a choisi le cabinet TECAM de Fougères pour l'élaboration du dossier de lotissement « Les Pommettes » et le suivi des travaux de viabilisation : 50 900 € HT.



Sylvie PELHÂTRE, praticienne niveau 4 en PBA (Psycho-Bio-Acupressure) exerce à Bais



Sylvie PELHÂTRE

Sylvie PELHÂTRE est assistante administrative dans un cabinet dentaire aux Longs Champs à Rennes. Elle découvre par hasard la PBA en 2019, méthode créée par le Dr Pierre-Noël DELATTE, médecin généraliste, dans les années 90.

Très intéressée par cette méthode qui permet de gérer les états émotionnels perturbants et de libérer les blocages émotionnels (énergétiques) et désireuse d'orienter sa carrière dans une voie où elle pourrait aider les gens, elle décide de suivre une formation pour devenir praticienne en PBA. Les séances se font alors au sein du cabinet dentaire dans lequel elle travaille déjà.

Au cours de son cursus professionnel, son itinéraire géographique va la conduire à Bais en novembre 2020.

Après 2 ans et demi de formation et la validation du niveau 4 en Psycho-Bio-Acupressure permettant de s'installer à son compte, elle se lance et exerce maintenant à Bais.

Elle met ainsi, au service de ceux qui le désirent, du bébé à l'adulte, une méthode simple, indolore et douce qui permet de venir à bout du manque de confiance en soi, des troubles du sommeil, du stress, des pensées négatives... pour, enfin, être au plus près de sa vraie nature.

Sylvie vous reçoit, sur RDV, au sein du cabinet de sophrologie de Nathalie Reuzé, au 13 chemin du Fresne à Bais.

CONTACT : Sylvie PELHÂTRE

☎ 07 49 14 28 27 - sylvie.pelhatre@gmail.com

Sophie MaS'Sage



Pour un moment de détente à domicile et en entreprise.

Originaire du Morbihan, Sophie a pratiqué le Judo en compétition pendant plus de 20 ans (avec un passage par l'Insep en 95). Elle a été professeur de Judo au CPB de Rennes (Ceinture Noire 3e DAN) et est depuis 12 ans professeur d'EPS au collège privé de Châteaugiron.

Son métier est épanouissant, actif et collectif mais elle a exprimé le besoin de se recentrer sur elle-même et d'avoir une activité complémentaire lui permettant d'apporter du bien être aux personnes. Sophie a ainsi créé son entreprise « Sophie MaS'Sage » en juin 2021. Elle s'est formée auprès de « Mélodie des Sens », et y a appris 9 massages différents pour offrir à ses clients des moments de détente afin de se res-

sourcer et faire le plein d'énergies positives.

• **Le massage pour enfant à partir de 6 ans :**

Il se pratique habillé.

• **Les massages sur table pour femmes :** massage californien (relaxant), le massage Lomi-Lomi (tonique), le massage dos relaxant.

• **Le massage Amma pour hommes et femmes :** vous êtes assis habillé sur une chaise ergonomique, celui-ci permet un relâchement musculaire et une réelle détente en quelques minutes.

• **La réflexologie plantaire.**

Pour les massages Sophie utilise une huile bio et neutre. Pendant la séance, un fond musical est possible si vous le souhaitez.

Sophie se fera un plaisir de vous expliquer les différents massages proposés pour que vous puissiez choisir celui qui vous conviendra le mieux.

N'hésitez pas à la contacter.

CONTACT :

☎ 07 62 05 87 77 - massage.sophielr@gmail.com

Sophie
MaS'Sage

VIE ÉCONOMIQUE

Adrien CHEDEMAIL



Nouvel artisan de la rénovation intérieure à Bais. Après dix années d'activités dans le bâtiment dont cinq en tant que maître d'œuvre de la rénovation et de l'extension de la maison, Adrien CHEDEMAIL lance son activité de réno-

vation et d'agencement intérieur. Il se tient à votre disposition pour réaliser vos travaux intérieurs tels que la rénovation de salle de bains (carrelage, faïence), l'aménagement de combles et l'agencement intérieur (placo, isolation, électricité, plomberie, revêtements de sols). La particularité qu'Adrien vous propose est d'avoir un seul et unique artisan pour la réalisation de vos projets. Une formule qui vous apportera tranquillité d'esprit, gain de temps et qualité des services.



Adrien CHEDEMAIL

Travaux de rénovation et d'agencement intérieur

CONTACT : Adrien CHEDEMAIL

☎ 06 82 80 41 25

E-mail : adrien.chedemail@gmail.com

Les Fées des Fossés, un service d'éco-pâturage



Depuis quelques mois, Jérôme FONTAINE propose ses services d'aménagement paysager animalier destinés aux entreprises et aux collectivités sur le territoire de Vitré Communauté.

Après 18 années passées en Savoie, dont 12 ans comme berger fromager en Alpage, Jérôme FONTAINE s'est installé à Bais afin de poursuivre son activité agropastorale qui lui

est si chère. Son fromage a d'ailleurs été primé au salon de l'agriculture de 2019 d'une médaille d'or.

En partenariat avec le groupe Pigeon qui a accompagné son lancement et la validation d'un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) tout récemment, il crée son entreprise d'éco-pâturage : **Les Fées des Fossés**.

L'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des prairies ou des espaces verts en milieu urbain et péri-urbain par le pâturage de ruminants (vaches, moutons, chèvres) qui sont capables de digérer la cellule des végétaux en éléments nobles. Cette technique de tonte des herbacées et graminées permet d'obtenir un résultat sans utiliser d'engins ni de produits chimiques tels que les désherbants. Les animaux employés broutent les zones rocheuses et vallonnées que leurs homologues humains auraient du mal à entretenir.



Ses Fées ? Des moutons d'Ouessant et des Landes de Bretagne, et des chèvres des fossés avec lesquels il entretient une grande complicité. Des ruminants attachants connus pour leur efficacité et leurs rusticités qui s'adaptent facilement aux différentes configurations paysagères.

Son troupeau de races anciennes et locales participe ainsi à la préservation d'un patrimoine vivant et à la conservation de la biodiversité par la consommation de nuisibles, le recyclage des nutriments, l'amélioration des sols, la croissance des plantes indigènes...

Sa démarche environnementale, sociale et culturelle est un atout pour notre territoire rural.



CONTACT : Jérôme FONTAINE

☎ 06 52 67 36 64 - lesfeesdesfosses@gmail.com

Bienvenue à TY COEUR Notre maison coup de cœur

TY ❤️

Chambre d'hôtes



TY CŒUR est un véritable havre de paix où seuls le chant des oiseaux et celui des grenouilles viendront perturber votre quiétude.

Vous trouverez à votre disposition un boulo-drome pour les grands joueurs et un plan d'eau pour les petits pêcheurs ! Profitez également d'une suite chaleureuse pour deux personnes,

équipée et indépendante dans un cocon plein d'amour. L'hôtesse, Anne, vous accueillera avec gentillesse et générosité.



Sa devise :

*Cet écrin nous appartient depuis peu et nous y sommes déjà tellement heureux !
Aussi, chanceux d'évoluer dans ce bel espace, nous serons heureux de partager avec vous la magie de cet endroit, de ce petit « palace ».*



CONTACT : Anne BENEÏTO

Le Haut Goué

☎ 06 08 77 74 08 - anne.beneito@yahoo.com

Mel'eau Cours particuliers de natation à Bais



Diplômée d'un Brevet d'Etat d'Eduteur Sportif des Activités de la Natation (BEE-SAN), Mélodie Péard est maître-nageur depuis 10 ans. Exerçant sa profession à la piscine du bocage à Vitré à temps partiel depuis 1 an, Mélodie propose depuis le mois de mai des cours particuliers de natation sur notre commune en tant qu'auto-entrepreneur. Elle a fait installer une piscine à son domicile équipée d'un vestiaire pour le confort des enfants. Ces cours sont destinés aux enfants à partir de 5 ans pour un apprentissage des nages et



pour ceux qui souhaitent se familiariser avec le milieu aquatique.

Savoir se retourner seul sur le dos, se sentir en sécurité et rassuré dans l'eau, devenir autonome sont les objectifs de Mélodie pour les enfants qui débutent.

Elle propose aussi des cours de perfectionnement pour les enfants plus à l'aise avec l'eau. 2 à 3 enfants peuvent être inscrits sur la même séance qui dure 45 mn.

Afin de répondre aux besoins de la population, Mélodie propose ses cours le soir en semaine entre 17h et 19h. Elle ouvre également des créneaux le samedi et en journée pendant les semaines de vacances scolaires. Elle conseille des cycles de 5 séances pour que les enfants puissent apprendre à nager et se sentir confiant dans l'eau.

Elle peut également se déplacer au domicile des personnes ayant une piscine et qui souhaitent profiter de ces cours chez eux.

Satisfaite des débuts de son activité d'auto-entrepreneur, Mélodie continue à prendre des inscriptions. C'est pour elle un réel plaisir de voir les enfants évoluer rapidement au fil des séances.

CONTACT : Mélodie PEARD - Maître-nageur

☎ 06 79 12 29 65 - mel.eau.natation@gmail.com

JURIS Rennes Est



Votre spécialiste des diagnostics techniques à Bais
Dans le cadre d'un projet de mise en vente ou en location de logements mais aussi en vue de réaliser des travaux d'amélioration de votre logement (isolation, élimination des risques polluants, etc.), et afin d'être conforme à la législation, il est obligatoire de constituer un Dossier de Dia-

gnostic Technique.

Avec une expérience de terrain et les certifications acquises, Davy VISSAULT propose de réaliser l'ensemble des diagnostics techniques : diagnostic gaz et électricité, amiante, plomb, métrage Carrez ou Boutin, diagnostic termites, état des risques et polluants (ERP), performance énergétique (DPE). Récemment franchisée, l'agence JURIS Rennes Est, implantée à Bais, a été ouverte en octobre 2021 à l'initiative



de Davy VISSAULT. Après 10 années passées dans la grande distribution, Davy VISSAULT a décidé de se consacrer à sa passion de l'immobilier.

Davy VISSAULT intervient sur le secteur de Vitré Communauté, du Pays de Châteaugiron, du Pays de La Roche aux Fées et la couronne sud-est de Rennes. Il assure des audits et des bilans suivant les réglementations en vigueur. Après acceptation d'un devis et à l'issue de la prestation, un Dossier de Diagnostics Techniques complet vous sera communiqué sous 24h.

Une activité en pleine expansion au vu des réglementations environnementales et énergétiques en pleine évolution visant à lutter contre les risques polluants, les « passoires énergétiques » et favoriser les bâtiments basse consommation (BBC).

Davy VISSAULT aura à coeur de vous accompagner dans votre projet immobilier à travers un audit et les diagnostics techniques afin d'estimer les travaux à engager pour gagner en sécurité, confort et économie.

CONTACT : Davy VISSAULT

☎ 06 65 45 66 27 - davy@jurisdiaimmo.com

Site internet : <https://www.juris-rennes-est.fr/>

Un atelier BD pour donner vie à vos idées



Vous avez le crayon qui vous démange ? Une histoire qui vous passe par la tête, mais vous n'arrivez pas à trouver le moyen de la raconter ? Alors c'est qu'il est grand temps d'exprimer tout ça sur le papier, le tout en image grâce à la bande dessinée ! La bande dessinée, le médium qui donne vie à vos idées ! A cet effet, Julien NY, auteur / illustrateur, vous propose un atelier de BD, hebdomadaire, sur la période périscolaire. Ouvert à tous les niveaux pour la pratique du dessin ou de l'écriture afin d'apprendre à raconter une histoire avec des images séquencées.

Les plus jeunes pourraient venir pratiquer le mercredi après-midi et les adultes un soir dans la semaine. Le choix définitif des créneaux se fera en fonction de vos retours et des disponibilités des salles. N'hésitez pas à vous manifester si vous, votre enfant êtes intéressés.

L'artiste Julien NY, de son vrai nom Julien NYNS a jeté l'ancre à Bais en mars dernier. Il exerce le métier d'auteur / illustrateur depuis 6 ans. Après



une formation aux métiers de l'imprimerie, il est parti en Arts Plastiques et a pris quelques cours de dessins. Ce parcours lui a permis d'apprendre à maîtriser divers outils informatiques et traditionnels. Il a continué de progresser dans le dessin en autodidacte et par le biais de rencontres avec des illustrateurs plus expérimentés. L'expérience de l'édition a commencé en amateur en 2013 avec le Fanzine Drawz qui lui a permis de sortir son premier livre «Le lutin des feuilles mortes» 3 ans plus tard et de s'ouvrir à d'autres projets. Parallèlement à son activité, il a été amené à animer des ateliers bandes dessinées, dans un premier temps en TAP, puis dans le cadre de salons de bandes dessinées et autres événements culturels.

«Le lutin des feuilles mortes»

<https://yil-edition.com/produit/le-lutin-des-feuilles-mortes-cd-inclus-16-titres/>

«J'ai mal à mon SAV»

<https://www.pumbo.fr/boutique/livre/jai-mal-a-mon-sav>

«Fanzine Drawz»

<https://www.facebook.com/FanzineDrawz/>

CONTACT : Julien NYNS

☎ 06 77 54 58 07

julien.yger@gmail.com

📧 : [JulienNYBDIllustration](#)

Aménagement paysager

Dans le cadre de sa politique d'aménagement paysager, la commune a fait l'acquisition de jardinières dans lesquelles des arbustes et des vivaces ont pris place.

Celles-ci ont été placées dans le centre bourg afin d'agrémenter les espaces publics mais également sur le parvis de la salle UNISSON.

Les plantes annuelles, plus gourmandes en eau, ont quant à elles été supprimées des aménagements.

Ainsi, tandis qu'un majestueux néflier du Japon (*Eriobotrya japonica*) orne la place de l'ancien marché, des arbustes de type cornouillers panachés blancs (*Cornus alba Elegantissima*) en alternance avec des viornes (*viburnum*) rythment la face sud de l'église.

Des magnolias à grandes fleurs (*Magnolia grandiflora*) ponctuent la rue de la Fontaine et le parvis de la salle de l'UNISSON où l'on retrouve également des Lilas des Indes (*Lagerstroemia*).

Enfin, des topiaires (*Ligustrum*) ont pris place sur le parvis de la mairie et le parking à proximité. Au pied de ces arbres et arbustes ont été plantées diverses vivaces à la floraison colorée.

Ces aménagements s'inscrivent dans une volonté d'une meilleure gestion de l'eau, de contribuer au label « Ville Fleurie » et d'offrir aux habitants un cadre urbain végétalisé qui évoluera au rythme des saisons en termes de croissance, feuillage, floraison et couleurs.

Parallèlement à ces nouveaux aménagements, une gestion différentielle est appliquée au plan d'eau et au CRAPA où des zones sont laissées naturelles (non tondues) dans un souci de conservation de la biodiversité, de réduire l'emploi de la mécanisation (productrice de carbone) et la consommation en eau.

Une réflexion est également en cours afin de mettre en œuvre la pratique de l'éco pâturage sur des espaces verts ciblés.





Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Dimanche 8 mai, les porte-drapeaux, les élus et les pompiers se sont rassemblés à la mairie pour se diriger vers le monument aux morts. Madame le Maire, Nathalie Clouet, a fait lecture de la lettre de Mme Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. A ses côtés, Jean-Paul Lepage, Président local



de l'Union Nationale des Combattants (UNC), a ensuite rendu hommage aux combattants français morts pour la France. Des gerbes de fleurs commémoratives ont été déposées au pied du monument aux morts comme le veut la tradition.

Sapeurs-Pompiers



Cette année, les Sapeurs-Pompiers de Bais étaient accompagnés de 15 nouvelles recrues, les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP). Leur présence a fait honneur à la célébration du 8 mai. Les regards étaient rivés vers cette jeunesse engagée pour la nation contribuant à la sécurité de chacun et à une paix com-

munautaire. Dans le cadre de leur engagement citoyen, ils étaient fiers de participer à cette cérémonie auprès des anciens combattants et des pompiers actifs.

« Sans compter le bonheur de les avoir parmi nous, c'est un espoir formidable pour l'avenir de notre corporation »



une commune régulièrement mise à mal dans le monde.

Les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) âgés de 14 à 15 ans et au nombre de 15 sont originaires des secteurs de Fougères, Vitré et Chateaubourg.

Ces jeunes sont dans leur première phase d'apprentissage qui va durer trois ans. Actuellement accompagnés des sapeurs-pompiers de Bais tous les samedis matin, sous la responsabilité d'Anthony Granger et de Dorian Gousset, ils découvrent le prompt secours, la lutte contre l'incendie, la protection des biens et de l'environnement. L'activité physique et sportive est un temps consacré



Les 15 JSP

Nous organisons une Porte Ouverte le dimanche 9 octobre 2022 de 10h à 17h.

CONTACT : Lieutenant David SAULNIER

☎ 06 11 93 25 64

VIE MUNICIPALE

Vous ne pouvez pas la manquer !

Vous la trouverez à côté du magasin Utile.
C'est une **boîte à livres** où chacun peut déposer ou emprunter un livre gratuitement.



Relais Petite Enfance



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service gratuit qui répond aux demandes des parents, des assistants maternels.



Relais Petite Enfance

A Bais, l'espace jeux a lieu tous les jeudis à la salle Unisson (sauf pendant les vacances scolaires)

CONTACT :

relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr - ☎ 02 99 96 59 77

Forum des Associations

Vous avez envie de pratiquer une activité sportive, culturelle, artistique ou encore venir rejoindre une association et vous investir dans la vie de votre commune ?

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le 3 septembre.

C'est l'occasion de vous informer et de découvrir des activités diverses et variées proposées

dans la commune : Sports, loisirs, pratiques artistiques, culture, vie sociale et citoyenne... le choix est large. Les responsables d'associations seront présents pour vous rencontrer.



Repas de retrouvailles



Les 22 gagnants de la tombola

Mercredi 15 juin, 120 aînés se sont rassemblés avec grand plaisir à la salle Unisson où le Centre Communal d'Action Sociale avait organisé un repas de retrouvailles.

Les invités étaient heureux de retrouver leurs amis après une interruption de 2 ans pour raison sanitaire.

L'heure était à l'échange et la convivialité. Après un excellent repas et une tombola qui a ravi les 22 gagnants, les aînés se sont détendus en jouant aux cartes. Les distractions de plein air avaient été annulées en raison d'une forte chaleur.

L'équipe du C.C.A.S. a constaté avec plaisir que les aînés avaient particulièrement apprécié ce repas de retrouvailles.

Prochain rendez-vous en janvier 2023.

CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Médiathèque Municipale

Nos dernières actions culturelles :

- Spectacle « **Ça Cartoon** », offert par la bibliothèque de Louvigné-de-Bais et la médiathèque de Bais. Un livre dont les personnages ont disparu, des tours de magie.

Anthony MOREL a ravi le public avec son spectacle interactif.

- **Nuits de la lecture** : « Aimons toujours ! Aimons encore ! » Manifestation organisée par le Centre national du livre sur proposition du Ministère de la Culture. Une ouverture exceptionnelle jusqu'à 20h00 le vendredi 21 janvier, avec quelques petites animations. L'occasion de partager amour des livres et livres sur l'amour.

- Festival **Am Stram Gram** : festival littérature pour les tout-petits. Les berceuses du monde ont guidé nos lectures, accompagnées au son du bol tibétain et entrecoupées de mouvements de yoga. Ces ateliers petit yoga se sont déroulés en partenariat avec Florine RUPIN, animatrice yoga et danse- thérapie.

- **Les Prix littéraires** :

Pour la jeunesse : Participation au **Prix des In-corruptibles**. Une sélection d'albums et de romans pour chaque âge. Quelques enfants ont ainsi voté pour leur livre préféré.

Nos prochaines animations :

- Pour la jeunesse : **Partir en livres**

La médiathèque a participé à nouveau à cet événement national, qui cette année avait pour thème l'amitié. Le programme était disponible à la médiathèque et sur le portail Arléane du 22 juin au 24 juillet.



- **Du 7 au 17 octobre 2022** : Fête de la science. Pour cette nouvelle édition, la fête de la science se met à l'heure du changement climatique. Nombreuses animations à la médiathèque : exposition, quizz, jeux de société, expériences numériques et expériences scientifiques, sélection de documents.

- Pour tous : **Mois du Multimédia** (octobre 2022)

Inscription : L'abonnement est gratuit et valable sur chacune des 35 bibliothèques du réseau Arléane. N'hésitez pas à venir découvrir nos livres, nos livres-lus, nos CD, nos DVD, nos revues, profiter des ressources en ligne et participer à nos animations.

Horaires d'ouverture :
Mercredi 13h00 – 18h00
Vendredi 17h00 – 18h30
Samedi 10h00 - 12h00

CONTACT :

Centre culturel du Vieux Porche Espace des Fontaines - 35680 BAIS

☎ 02 99 76 57 10 - mediatheque@bais35.fr

Retrouvez nos actualités sur : <https://arlean.vitrecommunaute.bzh>

Dispositif argent de poche



Les candidats entourés de Nathalie Clouet, Maire, Jordan Fixot, Rémi Reucheron et Dominique Frangeul, des services techniques

8 jeunes de 16 à 18 ans ont participé à l'opération « Argent de poche » qui s'est déroulée du 4 au 13 juillet.

Ils étaient encadrés par le personnel des services techniques en fonction des travaux à réaliser :

Entretien d'espaces verts, désherbage manuel, ponçage et peinture, ménage à l'école Jacques Prévert... Les jeunes sont ravis de leur expérience.

L'opération sera reconduite en 2023.

Le dispositif argent de poche a pour objectif :

- de créer du lien entre les jeunes, les élus et les habitants de la commune par des petits travaux d'utilité publique,
- de valoriser leur travail et leur implication,
- d'impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie.

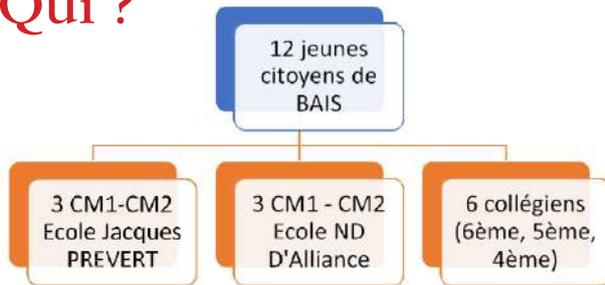
CONTACT : Mairie de Bais

Mail : ville@bais35.fr - ☎ 02 99 76 30 26

VIE MUNICIPALE

Bais lance son Conseil Municipal des Jeunes

Qui ?



Dépôt des candidatures en mairie pour le 30 septembre 2022.

Primaires : élections à l'école le 7 octobre.

Collégiens : élections à la sortie du car le 7 octobre de 17h30 à 20h à la salle des mariages.

Quel rôle ?

Une réunion par trimestre le samedi matin, présence des élus en fonctions des problématiques abordées. Echanges avec les CMJ d'autres communes.



Quelles fonctions ?



CONTACT : Mairie de Bais
Mail : ville@bais35.fr - ☎ 02 99 76 30 26

Cours d'Arts Plastiques

L'école d'arts plastiques de Vitré Communauté propose un cours d'arts plastiques destiné aux enfants à partir de 4 ans.

Tout au long d'une année, chacun réalise de nombreuses créations en dessin et peinture. Au sein d'un petit groupe, les enfants découvrent une variété de techniques sur une diversité de sujets et se perfectionnent avec un professeur diplômé d'école d'arts.

Un thème différent chaque année permet d'aborder une richesse de pratique (fabrication des couleurs, composition, créations imaginaires, d'après documents, paysages, portraits, animaux... peinture, encre, aquarelle, pastel, feutre...).

L'essentiel du matériel est fourni ; chacun peut



ainsi découvrir et approfondir une large palette de techniques.

Une partie des créations est exposée en fin d'année (mai/juin).

Cours chaque mercredi à la médiathèque de Bais de 15h30 à 17h00 avec Céline Divay, professeur d'arts plastiques
Inscriptions le mardi 6 septembre de 18h à 19h au 1^{er} étage de la médiathèque

- 2 cours à l'essai sont proposés
- Cours d'éveil/initiation 1h/semaine 153 €/an

- Cours d'initiation/approfondissement 1h30/semaine 190€/an
- Paiement en 3 fois
- 20 % de réduction pour le 2^e enfant inscrit d'une même famille
- La gratuité (sauf le droit d'inscription de 7€/an) pour le 3^e enfant inscrit d'une même famille

CONTACT : Ecole d'Arts Plastiques
Centre Culturel, 6 rue De Verdun – 35500 Vitré
☎ 02 99 74 68 62 - ecoleartsplastiques@vitrecommunaute.org

Dojo Vitréen

« 1000 Dojos »

Signature de la convention entre France-Judo et la ville de BAIS :

Le plan 1000 dojos s'inscrit dans le programme de construction de 5000 terrains de sport d'ici 2024 annoncé par le Président de la République.

L'objectif est de faire fleurir des équipements sportifs de proximité dans nos quartiers comme nos villages, à portée des citoyens, pour permettre à chacun, où qu'il habite, d'avoir accès à une infrastructure et un club sportif de qualité près de chez lui et démocratiser réellement la pratique du sport dans notre pays à l'horizon des Jeux de 2024.

L'accès au sport est un droit et je suis intimement convaincue que c'est un outil d'insertion très puissant. Le ministère et son opérateur, l'Agence Nationale du Sport, sont mobilisés pour accompagner la fédération de Judo dans ce projet.

Le DOJO VITRÉEN s'inscrit parfaitement dans ce projet à BAIS où nous ne possédons pas de



DOJO fixe.

Avec les élus de la Mairie, nous nous sommes engagés pour faire transformer l'ancien 1000 Club, aujourd'hui obsolète et inutilisable en l'état, pour lui redonner une nouvelle vie en le

transformant en DOJO solidaire. Les élus se sont engagés immédiatement dans ce projet.

Ainsi, Madame Clouet, Maire de Bais, et France JUDO représenté par Monsieur Romain Duriez, ont signé la convention pour lancer l'opération.

C'est la première opération de ce projet 1000 Dojos qui se concrétise en Bretagne. Le Dojo Vitréen est donc l'ambassadeur Breton du projet.



Photo : de gauche à droite : M. Denéchère, Président du Dojo Vitréen, Mme Nathalie Clouet, Maire de Bais, M. Romain Duriez, agent de développement territorial de France Judo, et M. Anthony Le-Daniel, Vice-Président de France Judo.

C'est une vraie opportunité pour le développement d'un club, pour l'emploi d'éducateurs et cela au profit des habitants de la collectivité.

Ce lieu présente aussi quelques avantages dont il faut tirer profit : Proximité des autres lieux sportifs existants, des écoles et du centre de loisirs.

VIE SCOLAIRE

À l'École Jacques Prévert, une année scolaire riche en découvertes !



Tous les CM1-CM2 ont été sensibilisés aux dangers d'internet. Ils ont obtenu leur **permis internet** en présence de la gendarmerie.



Les délégués des élèves ont organisé un grand **concours de dessin** sur le thème « C'est le cirque à l'école ». Amy, Bleuenn et Tess ont remporté ce concours.



A la découverte de la biodiversité : en jouant, les élèves ont appris à reconnaître différents insectes, ils ont observé des nichoirs, nommé des végétaux, ...



Du 4 au 8 avril, c'était la **semaine des talents** à l'école. Parents, enfants, personnels de l'école étaient invités à partager une compétence, des connaissances, un talent artistique aux enfants dans les classes. Les enfants ont ainsi pu découvrir des langues et cultures différentes, des sports, des instruments de musique, et de nombreuses autres choses. ...



Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 sont allées visiter la **caserne des pompiers**.



Tous les jeudis, Christophe et sa marionnette Joshin viennent **causer Gallo** avec les GS, CP-CE1 et CE1-CE2.

En juin, c'est le cirque à l'école !



Les artistes de l'école de Cirque de Jazé, **Vents de cirque**, ont été présents tous les jours du mois de juin pour nous faire découvrir les arts du cirque et nous aider à préparer le spectacle qui a eu lieu le 24 juin sous un chapiteau.



INSCRIPTION

Pour visiter l'école, vous pouvez nous contacter par mail (ecole.0350121s@ac-rennes.fr) ou par téléphone (le mardi). Une visite en images est également disponible sur le site internet.

Pour inscrire vos enfants, il faut compléter un dossier en mairie, puis prendre rendez-vous avec la directrice.

Site internet : <http://www.ecole-jacquesprevert-bais.ac-rennes.fr>

École Notre Dame d'Alliance

Une année riche en projets autour des quatre éléments



- **Classe poneys au mois d'avril** : les élèves des classes de CP-CE1 sont partis 3 jours au centre Equestre de Fénicat à Bruz. Les enfants ont pu s'adonner à l'équitation, aux activités en pleine nature et vivre des moments de collectivité.

- **Classe patrimoine à Vouvant en Vendée pour les élèves de CM1-CM2** :

Balade en barque sur le marais poitevin, visite et animations au château de Tiffauges, mines de Faymoreau, école d'autrefois à Courlay et 2 journées inoubliables au Puy du Fou.



- **Classe verte pour les élèves de CE2** qui ont bénéficié d'une belle journée pour se délasser et profiter de la nature aux « Jardins de Brocéliande ». Tous les sens ont pu être en éveil.

- « **Classe dehors** » pour les élèves de TPS-PS : Les petits, avec l'arrivée des beaux jours, font « classe dehors » une fois par semaine. Cette approche interdisciplinaire concerne tous les domaines d'apprentissages dans un espace de nature de proximité.

- **Le jardin à l'école** : les classes de PS et GS-CP continuent de semer, de récolter, de s'amuser et d'apprendre grâce aux jardins aménagés par les 2 enseignantes, les élèves et quelques parents d'élèves. Cette année, les élèves peuvent profiter du parcours « pieds-nus ».

Le Conseil d'établissement est en réflexion sur un réaménagement de la cour de récréation et l'aménagement de différents espaces : espace détente, lecture, sportif, structure de jeux pour les maternelles, méga-jeux de société au sol, tracés et parcours vélo. Ainsi qu'un aménagement végétal sur la cour, composte, récupérateur d'eau, plantes en pot...



Les mathématiques à l'honneur :

Pour la quatrième année, l'école a participé au concours national « Kangourou des mathématiques ». Félicitations à Gauthier qui remporte un prix national avec un classement à la 29ème place sur 28 500 participants en CM1.



Elèves-citoyens : Cette année, à l'occasion des élections présidentielles, des élections de délégués de classe ont été organisées en classe de CM1-CM2 : campagne électorale, discours, votes, pour préparer les citoyens de demain.

De grands événements ont ponctué l'année : Le carnaval, les spectacles au Centre Culturel de Vitré pour les petits et les grands, les animations de Bruno Marec et la Compagnie des Apprentis Sages.



CONTACT :

☎ 02 99 76 32 66

Chef d'établissement : Corinne HEUDE, décharge de direction le lundi
eco35.notre-dame.bais@enseignement-catholique.bzh
<http://ecolendalliance.toutemonecole.com>

VIE SCOLAIRE

Amicale Laïque



L'Amicale Laïque est ravie d'avoir enfin pu reprendre une vie sociale quasi à la normale. Cela nous a permis d'organiser notre loto le 25 mars dernier qui a rencontré un franc succès. Tout au long de l'année scolaire nous avons réussi à maintenir les ventes de brioches, de sapins de Noël et de gâteaux «Bijou», ainsi que la fête de l'école qui a eu lieu le vendredi 24 juin sur le thème du Cirque.

Les différentes ventes et événements ont permis de récolter des fonds qui ont servi à financer du matériel de sport et le projet Cirque. Les enfants sont ravis.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'Amicale laïque n'hésitez pas à nous contacter.

Cela permet de participer à des projets mais aussi et surtout de faire de nouvelles connaissances, alors rejoignez-nous.

Bonnes vacances à tous et reposez-vous bien. L'équipe de l'Amicale Laïque Jacques Prévert.

CONTACT : Nicolas CADIEU

© 06 21 35 47 90 - Mail : amicalelaiquebais@gmail.com

Compte Facebook de l'Amicale Laïque Bais

APEL Notre Dame d'Alliance



Et voilà !! L'année scolaire 2021-2022 est arrivée à bon port et les élèves débarquent pour une escale estivale. L'APEL Notre-Dame d'Alliance (Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) a le plaisir de vous informer que l'équipe est très satisfaite des ventes de gâteaux et saucissons.

Notre loto a été également une réussite. Notre dernière opération KERMESSE 2022 a été un franc succès avec la présence du soleil, des familles et surtout des enfants. Une réunion d'information portant entre autre sur les résultats de nos opérations sera faite lors de notre Assemblée

Générale du début d'année scolaire. Pour rappel, tous les parents sont conviés à cette assemblée. Des images valent mieux qu'un long discours, nous vous laissons découvrir quelques photos de nos opérations. L'APEL Notre-Dame d'Alliance de Bais vous souhaite de profiter au maximum de cette période estivale. Prenez soin de vous. A l'année prochaine !!!

Notre page Facebook

« Apel Notre-Dame d'Alliance Bais » ainsi que notre mail : apel.bais@gmail.com sont les moyens de nous contacter mais pourquoi ne pas venir nous rejoindre dans cette formidable aventure.



CONTACT : Mickaël MAUGERE

☎ 06 46 27 67 32 - apel.bais@gmail.com



L'année scolaire 2021/2022 se termine dans de meilleures conditions sanitaires et les activités reprennent petit à petit. Nous en sommes ravis pour l'équipe éducative et les remercions à nouveau pour leur engagement. La qualité du spectacle de la kermesse en témoigne. En début d'année, la toiture du préau a été refaite. Nous remercions tous les bénévoles qui en ont permis la rénovation par une aide ponctuelle ou le prêt de matériel. Pour **la toiture du bâtiment principal** côté cour sud et de la croupe côté cimetière : Au moment de la rédaction de cet article et face à l'incertitude des possibilités d'approvisionnement des ardoises en quantité suffisante, les travaux devraient commencer début juillet ou seront décalés aux vacances d'octobre 2022. **Une boîte aux lettres destinée à la collecte des cartouches à jet d'encre** a été installée juste à côté de celle du courrier. Ceci pour que vous puissiez les déposer quand vous voulez.

Elle n'attend plus que vous !

Une première opération chocolats de Pâques a été réalisée en avril dernier. Concernant celle du fromage, nous devrions la renouveler en fin d'année.



Présentation de l'équipe de l'O.G.E.C. (Organisme de gestion de l'Enseignement catholique) (de gauche à droite)

Guillaume et Marie MENANT - Christèle ROUSSIGNE
Philippe RENO - Maxime DESILLE - Anthony COSNEFROY - Sandy ROE - Serge MARAIS
Corinne HEUDE - Stéphane DESNOES - Yolande RUBEILLON - Mickaël CHAUVIN Stéphane GEWISS
Christophe COUESME

Absents sur la photo : Gaëtan COUESME - Philippe CREN Amandine GUYOT - Stéphane JEUSSET
Guillaume MARION - Jean-Hugues TIRIAU

Nous tenons à remercier Marie MÉNANT qui a quitté le Bureau cette année pour son engagement à l'OGEC pendant toutes ces années et nous souhaitons la bienvenue à Anthony COSNEFROY.

CONTACT : Christophe COUESME

☎ 06 26 10 22 66 - ogec.notredamedalliance.bais35@gmail.com

📱 : [OGECNotreDamedAllianceBais](https://www.facebook.com/OGECNotreDamedAllianceBais)

VIE ASSOCIATIVE



FESTI'BAÏS



Sous l'impulsion de la municipalité, une nouvelle association a vu le jour.

Festi'Baïs a pour but de dynamiser la vie sociale de notre commune. Forte d'une vingtaine de membres, l'association a élu son Bureau lors de son Assemblée Générale le 3 mars dernier :
Présidente : Dany SAULNIER
Secrétaire : Elodie CHASSÉ
Trésorière : Stéphanie COLOMBEL

Son premier défi : l'organisation de son Village de Noël dans le centre bourg

A vos agendas et réservez le dimanche 11 décembre 2022 !!!

Au programme :

Dégustation d'huîtres, vin et chocolat chaud, restauration sur place, barbe à papa, activités pour les enfants, venue du Père Noël...

Toute l'équipe de l'association déborde d'énergie et d'idées pour faire de ce jour une belle réussite et vous réserve quelques surprises.

Pour être informé de nos actualités, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook.

CONTACT : Dany SAULNIER
festibais35680@gmail.com

Celtic Truck Show 2022

Après deux années d'absence suite au contexte sanitaire, l'association Celtic Truck Show vous propose **les 10 et 11 septembre prochains** une nouvelle exposition de camions décorés.

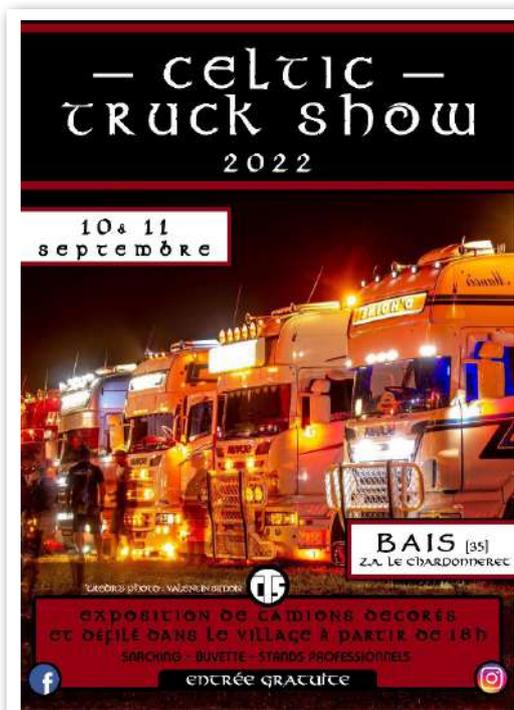
Lors de la dernière édition, ils étaient une soixantaine à être venus de toute la France mais aussi de Belgique et d'Angleterre pour animer ce week-end.

Cette année, toute l'équipe souhaite encore s'améliorer et vous proposer un plus beau spectacle !

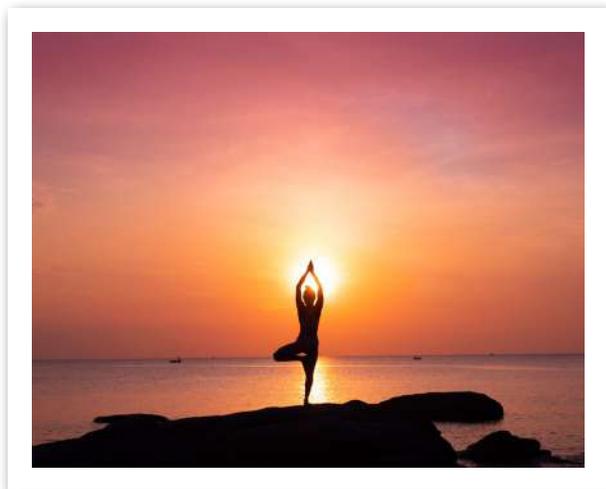
Le défilé aura lieu dans le bourg à partir de 18h, et pour la première fois un DJ sera présent pour animer la soirée.

Il y aura également plusieurs food trucks et différents stands pour régaler petits et grands. On vous l'assure, il ne faut pas rater ça !

CONTACT :
Emmanuel HERVOUIN
hervouinmanu@gmail.com



Espritzen



Le yoga est un moyen de mieux connaître son corps et d'apprendre à l'écouter. Postures, respiration et relaxation, un moment pour soi, le temps d'une heure quinze. Les cours ont lieu dans la salle de sport, à l'étage :

- Les mardis à 18h45 et à 20h00.
- Les mercredis matin à 10h00.

Pour toutes demandes d'informations, contactez la Présidente.

CONTACT : Florence LORY
☎ 06 09 34 01 49
espritzen35@gmail.com

Bais Association Théâtre

De nouveau du théâtre !



Pour la reprise des spectacles après la Covid 19, nous vous avons proposé un week-end théâtre les 18 et 19 décembre dernier. Si nous avons dû annuler la séance du samedi, vous avez été nombreux à venir applaudir « Une Étoile pour Noël » interprétée par les Illuminés de Boistrudan.

Les membres de Bais Association Théâtre, vous remercient pour votre présence à ce spectacle, car la période n'était pas très favorable aux représentations théâtrales. Vos rires, vos réactions, vos applaudissements, ont été de remarquables encouragements. Merci à la Troupe et aux organisateurs !!

Qu'allons-nous vous offrir pour décembre prochain ?

Nous pensons modifier un peu notre programmation : vous proposer toujours deux pièces mais uniquement le dimanche et toujours pour le prix d'un seul spectacle.

Alors restez à l'écoute, regardez les affiches dans le bourg et visitez notre site bais-association-theatre.fr. À bientôt à la salle Unisson pour de nouveaux merveilleux moments de théâtre.



CONTACT :
Michel CLARIS - ☎ 06 66 87 68 38

VIE ASSOCIATIVE

Dojo Vitréen

Pour la rentrée 2022/2023 les cours seront assurés le **jeudi à la salle des sports**.

Cours	Age	Horaires
1	4-5 ans	de 17h15 à 18h15
2	6 à 8 ans	de 18h15 à 19h15
3	9 à 12 ans	de 19h15 à 20h15
Taïso / Renforcement musculaire		de 20h15 à 21h15

Les inscriptions se font en ligne depuis notre site internet : www.dojovitreen.com



CONTACTS :

☎ **Tél directeur sportif : 06 70 34 54 04**
☎ **Tél président : 06 99 89 77 50**
@ : dojovitreen@gmail.com
ou dojo.cyril@gmail.com

Club de l'Espérance



Les membres du club de l'Espérance se sont retrouvés avec plaisir le mardi 22 mars 2022 autour du traditionnel pot-au-feu.

L'assemblée générale s'est déroulée ce même jour avec présentation du bilan et renouvellement du tiers sortant. Nos aînés, 90 ans et plus,

ont été mis à l'honneur avec remise de médaille, orchidée pour les dames et panier garni pour les messieurs.

Nous avons eu une attention toute particulière pour les personnes qui ont œuvré au sein de l'association. La journée s'est terminée avec jeux divers et belote. Le pique-nique organisé fin juin, au plan d'eau est toujours un moment très convivial. Un voyage sur la Rance avec visite de l'usine marémotrice a eu lieu le mardi 5 juillet 2022. Le conseil d'administration souhaiterait accueillir de nouveaux adhérents afin d'étoffer notre association. (Adhésion annuelle : 15 €).

Nous avons toujours un après-midi dansant chaque 3ème jeudi du mois. Nous proposons également jeux de cartes, palets et marche 2 fois par mois.

CONTACT : Roger POULARD

☎ 06 14 85 15 76 - roger.poulard0886@orange.fr

Bais Activités Loisirs



Reprise des activités le mardi 13 septembre au Centre Culturel de Bais.

Nous nous réunissons tous les mardis à 14h et à 20h pour réaliser tous travaux manuels :

Cartonnage, peinture sur soie, mosaïque, cartes de vœux ou d'anniversaire etc....

Si vous avez l'esprit créatif, venez nous rejoindre.

CONTACT : Jeanine FROC

☎ 06 66 10 35 38



US Bais Football



Les U10-U11 sont allés en finale du district

C'est avec plaisir que les licenciés ont rechaussé les crampons pour cette saison 2021-2022. Un groupement pour les catégories U11, U13, U15 et U17 a été mis en place avec le Stade Louvignéen afin de mutualiser les entraînements et les effectifs lors des matchs du samedi. Une navette est mise en place tous les mercredis pour faciliter les déplacements d'un stade à l'autre. Une entente a également été formée pour les séniors à la suite de la baisse des effectifs. Cette entente a permis de maintenir 3 équipes pour les 2 clubs réunis. Cette année a été marquée par le retour de la soirée familiale. Une vente de survêtements est



Les U13 ont eu la chance d'aller jouer à la Piverdière contre le Stade Rennais en championnat.



Les U17

proposée aux licenciés en début de saison pour la 2^e fois. Le club a aussi investi dans de nouveaux buts pour les catégories U-6/U7, U8-U9. L'assemblée générale a eu lieu le 26 juin. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres ainsi que de nouveaux licenciés. La saison a été clôturée par le tournoi des jeunes le samedi 2 juillet. De nombreuses équipes ont répondu présentes dès 10h30 pour les plus jeunes et jusqu'à 22h pour les U15 et U17.

Après la trêve estivale, les enfants qui souhaitent découvrir le foot pourront participer aux deux entraînements découverte qui auront lieu les :

Vendredi 26 août et vendredi 2 septembre de 17h00 à 18h30.

Les entraînements sont encadrés par des éducateurs de Vitré Communauté qui sont épaulés par des parents bénévoles. Merci également à toutes les personnes qui participent activement à la vie du club, entraîneurs et encadrants, parents, membres du bureau et sponsors.

Dates à retenir :

- Vente de plats à emporter le 5 novembre
- Soirée familiale le 15 avril 2023
- Tournoi familial : le 28 mai 2023

CONTACT :

JOLIVET Ludovic ☎ 06 74 95 29 92
LIGER Laurent ☎ 06 85 67 94 80
VIGNEAU Nicolas ☎ 06 14 31 75 30

Équipe	Date de naissance	Date de reprise	Horaires	Lieu
U6-U7/U8-U9	Enfants nés entre 2017 et 2014	Vendredi 26 août	17 h à 18 h 30	Bais
U10-U11	Enfants nés en 2013 et 2012	Mercredi 7 septembre	15 h 15 à 16 h 45	Bais
U12-U13	Enfants nés en 2011 et 2010	Mercredi 7 septembre	15 h 30 à 17 h	Louvigné-de-Bais
U14-U15-U16	Enfants nés en 2009, 2008 et 2007	Mercredi 7 septembre	17 h à 18 h 30	Louvigné-de-Bais
U14-U15-U16	Enfants nés en 2009, 2008 et 2007	Le vendredi	18 h 30 à 19 h 30	Bais
U17- Séniors	Mercredi et vendredi de 19h15 à 20h45. (horaires et lieu à confirmer)			

VIE ASSOCIATIVE

GYM FORM'B



L'association GYM FORM'B reprend ses activités à partir du lundi 5 septembre 2022. Les cours sont animés par Élisabeth Lenoble Gaudin. Les activités proposées lors de ses cours sont

accessibles à tous et à toutes.

Nous proposons cinq cours :

- gym douce seniors le lundi de 15h45 à 16h45
- multisport enfants de 3 à 5 ans le mercredi de 17h00 à 18h00
- multisport enfants de 6 à 8 ans le mercredi de 18h05 à 19h05
- fitness le jeudi de 20h30 à 21h30
- pilâtes le vendredi de 19h30 à 20h30

Si vous avez envie de bouger et de passer une heure de détente dans la bonne humeur, rejoignez-nous. Nous vous proposons 2 cours d'essai gratuits.

Vous pourrez découvrir l'activité pilâtes sur une séance gratuite spéciale pour les débutants le vendredi 2 septembre 2022 à 19h30 au 1er étage de la salle des sports.

CONTACT : Christiane COUDRAY
☎ 06 12 72 20 51

Club des 3 Raquettes



La saison 2021-2022 s'est terminée sur un bilan positif en terme d'adhésions auprès des jeunes. Les séances enfants-adolescents, tennis et badminton, ont été suivies sur toute la saison malgré les conditions sanitaires COVID. Nous les remercions pour leurs implications. La prochaine saison s'organise. Les séances enfants-adolescents seront encadrées par un éducateur sportif. Pour les adultes, la fin de saison a été ponctuée par un tournoi badminton DIC (Détente

InterClub) réunissant plusieurs clubs voisins de Vitré Communauté (Domalain, Torcé, La Guerche-de-Bretagne, Gennes-sur-Seiche, Vitré, ...).

Les 40 joueurs présents ont apprécié le cadre sportif de la salle des sports.

Rappel :

L'adhésion au club dans les trois disciplines (badminton, tennis et tennis de table) s'effectue toute l'année, avec deux séances gratuites.

A vos raquettes !!!

- Tennis et tennis de table jeunes :
lundi 17h - 18h30
- Tennis et tennis de table adolescents :
lundi 18h30 - 20h
- Tennis adultes : mardi 20h - 22h
- Badminton jeunes : mardi 17h - 18h30
- Badminton adolescents : mardi 18h30 - 20h
- Badminton adultes :
lundi & mercredi 20h - 22h

CONTACT : Sébastien SÉBILLET
☎ 02 99 49 19 16 - 📌 ClubDes3Raquettes-Bais35

Amicale des Secouristes



1er rang : COUVERT Didier, SALMON Céline, HARDY Pauline, GILBERT Loïc, LEVACHER Dominique. 2e rang : RUBEILLON Tanguy, GILBERT Morgan, SEBILLET Sébastien, GILBERT Dominique. Absents : BARBAU Mathilde, CADIEU Nicolas.

Lors de l'assemblée générale le 26 novembre 2021 Sonia COCONNIER quittait l'association après 11 années de présence. Merci pour son engagement.

Au mois de janvier 2022, un nouveau Bureau a été constitué :

Président : GILBERT Loïc
Vice-Président : LEVACHER Dominique,
Secrétaire : SEBILLET Sébastien.
Trésorière : SALMON Céline.

Membres : CADIEU Nicolas, COUVERT Didier, GILBERT Dominique, HARDY Pauline et trois nouveaux membres : BARBAU Mathilde, GILBERT Morgan, RUBEILLON Tanguy. Il a été organisé une session pour adultes le 14 février, et une session pour ados le 14 avril.

Prochaines sessions : Adultes le 22 octobre et Ados le 25 octobre 2022.

Date du prochain recyclage le 19 novembre de 9h00 à 12h00 salle UNISSON.

Contacts : GILBERT Loïc 06 68 87 67 15
HARDY Pauline 06 26 30 58 56

Le VIDE GRENIER aura lieu le 25 septembre

CONTACT : Loïc GILBERT
☎ 06 68 87 67 15

Unisson Musique Solidarité

Depuis quelques années, l'association Unisson Musique Solidarité mène régulièrement des actions (après-midi dansant, déjeuner dansant). Elle a pour but de mettre en place des événements et animations visant à récolter des fonds afin d'aider financièrement des associations caritatives ou sociales.

Dernièrement, un après-midi dansant a été organisé le dimanche 3 mars animé par l'orchestre Dominique Moisan.

Sachant qu'en Ukraine, les violences et la guerre plongent la population dans une tra-

gique catastrophe humanitaire et avec l'accord des membres de l'association, le bénéfice de cet après-midi dansant a été offert à une famille Ukrainienne.

L'association remercie le public venant régulièrement au thé dansant, dans une ambiance conviviale.



CONTACT : Jean-Yves MAUSSION
jeanyves.mauSSION@yahoo.fr

Association ART DECORS

Les adhérentes de l'association « ART DECORS » ont rendez-vous au premier étage du Centre Culturel tous les quinze jours, le jeudi de 13h30 à 16h30 pour réaliser divers ouvrages :

- Création d'albums photos, méthode scrapbooking,
- Supports décoratifs,
- Cartes pour diverses occasions,
- Différentes méthodes de décoration de pages,

utilisation de tampons, découpage de motifs.

Ces après-midi permettent d'avoir le plaisir de créer, d'échanger dans une ambiance conviviale.

Nous souhaitons à tous de bonnes vacances.



CONTACT :

☎ Anne-Marie JEULAND 06 28 50 83 86 - ☎ Isabelle REUZE 06 88 65 10 49

VIE ASSOCIATIVE

Communauté locale de Bais de la Paroisse de la Guerche-de-Bretagne



La catéchèse est proposée aux enfants à partir de 7 ans, en CE1, pour la préparation à la 1^{re} des communions qui a lieu en CM1, soit après

3 années de catéchisme.
Pour les informations et inscriptions, vous trouverez des formulaires à l'église.

Rappel des messes à Bais

1^{er} dimanche du mois à 11h00

3^e dimanche du mois à 11h00

CONTACT :

Yolande RUBEILLON ☎ 02 99 49 08 70

Presbytère de La Guerche-de-Bretagne

☎ 02 99 96 22 10

L'Outil en Main du Pays Guerchais Échanger et transmettre

Vous aimez les travaux manuels, rejoignez-nous !

Electricien, maçon, peintre, plombier, coiffeur, zingueur...

L'Outil en Main du Pays Guerchais a pour but d'initier les enfants de 9 à 14 ans aux métiers manuels. Échanger et transmettre avec des

gens de métiers. Initiation aux métiers manuels et du patrimoine par une transmission intergénérationnelle.

Le mercredi de 14h00 à 16h15 pendant les périodes scolaires.



CONTACT :

www.loutilenmain.fr - ☎ 06 15 37 80 82

📍 Loutilenmainlaguerche

INFOS DIVERSES



Vit'o Bus

Se déplacer depuis BAIS jusqu'à VITRÉ pendant les vacances scolaires !!
UN SERVICE GRATUIT POUR TOUS

Ligne qui circule les mardis et vendredis

Ligne 7 Moulins > Vitré

Arrêts	Aller	Retour	Arrêts	Aller	Retour
Moulins, Mairie	13h05	18h25	Torcé, rue de Vitré	13h30	18h00
Bais, rue du Champ Trinquant	13h17	18h12	Vitré, place du Champs de Foire	13h45	17h45
Vergéal, Église	13h22	18h07			

Ligne qui circule du lundi au samedi pendant les vacances d'été

Ligne 8 Vitré > Saint-M'Hervé, Base de Loisirs

Arrêts	Aller	Retour
Vitré, Place du Champ de Foire	14h00	17h40
Saint-M'Hervé, base de loisirs - plage	14h15	17h25
Saint-M'Hervé, base de loisirs	14h25	17h15

CONTACT :
Vitré Communauté - Service transports
16 bis, boulevard des Rochers
35500 Vitré
☎ 02 99 74 70 26
<https://www.vitobus.fr/>
transports@vitrecommunaute.org

Covoiturage



En plus des 31 aires de covoiturage existantes sur Vitré Communauté, connaissez-vous le service de covoiturage quotidien **Klaxit** ? Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 46 communes de Vitré Communauté sont subventionnés par l'agglomération. **Concrètement, les passagers voyagent gratuitement tandis que les conducteurs sont rémunérés entre 2€ et 4€**

pour chaque passager transporté jusqu'à 40 km parcourus.

Pour bénéficier de ce dispositif, les habitants sont invités à s'inscrire gratuitement sur l'application mobile Klaxit qui met en relation passagers et conducteurs.

Pour plus d'informations sur les aires de covoiturage et le service Klaxit :

<https://www.vitrecommunaute.org/covoiturage/>



INFOS DIVERSES



Taxi.com

Taxi.com est un service de transport à la demande qui fonctionne sur réservation pour les personnes de + de 65 ans ou bénéficiaires de certaines allocations :

- Le lundi de 9h à 18h30
réservation le vendredi entre 9h et 12h
- Le mercredi de 9h à 18h30
réservation le mardi entre 9h et 12h
- Le samedi de 9h à 13h
réservation le vendredi entre 9h et 12h

Taxi.com fonctionne entre les 46 communes de Vitré Communauté.

Tarif pour un aller simple : 4 €.

Pour bénéficier du service, vous devez au préalable faire votre demande d'inscription auprès de Vitré Communauté (bulletin disponible dans la rubrique « Téléchargements » de la page Internet : <https://www.vitrecommunaute.org/transport-a-la-demande/> ou à la mairie de Bais)

• **Réservation au 02 99 74 32 18**



Dispositif ADDAN

Accompagnement à Domicile

aux Démarches Administratives et Numériques



Le **CLIC La Guerche-de-Bretagne**, en partenariat avec l'Agence départementale du Pays de Vitré, vous propose un dispositif pour accompagner **à leur domicile** des personnes âgées de 60 ans et plus ayant besoin de soutien dans leurs démarches administratives et numériques. Le dispositif propose aux personnes volontaires,

éloignées de l'outil numérique et fragilisées ou isolées, de bénéficier de **3 séances gratuites** pour leur permettre de prendre en main leur environnement administratif (méthode de tri, identification des structures ressources) et/ou leurs démarches numériques (création et gestion de comptes ou démarches en ligne).

L'objectif est de rendre les usagers autonomes pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits et ainsi répondre à l'évolution visée par l'Etat dans le cadre du programme « Action publique 2022 », qui engage la dématérialisation des démarches administratives.

Son développement sur le territoire se fait en lien avec les services d'accompagnements, sociaux et numériques, présents sur le territoire.

CONTACTS :

CLIC de La Guerche de Bretagne : 02 23 55 51 44
Chargée d'accompagnement ADDAN : 06 73 75 80 83
ou par mail à addan.clicraf@gmail.com

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • @arsantenne

Attention canicule

Inscrivez-vous sur le registre !

Dans une logique de prévention des risques sanitaires liés à des épisodes de fortes chaleurs, la mairie de Bais tient un registre nominatif des personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap souhaitant bénéficier d'une vigilance particulière.

Pour vous inscrire sur le registre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie de Bais.

CONTACT :
 ☎ 02 99 76 30 26
 ville@bais35.fr

La Check List

anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr

- ### Rangez à l'abri
- Brouettes
 - Seaux et arrosoirs
 - Jouets d'enfant, même les plus petits
 - Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
 - Poubelles
 - Caisses, pots...
 - Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

- ### Videz - - - - -
- au moins après chaque pluie
- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
 - Gamelles pour animaux
 - Pieds de parasol
 - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - Pluviomètres
 - Eléments de décoration
 - Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

- ### Nettoyez
- pour faciliter l'écoulement des eaux
- Gouttières, chéneaux
 - Regards d'eau de pluie
 - Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
 - Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

- ### Couvrez
- avec un voile ou une moustiquaire
- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
 - Bidons et fûts devant rester dehors

- ### Entretenez
- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
 - Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
 - Terrasses sur plots
 - Caillebotis
 - Pompes de relevage
 - Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres
 et passez le message à votre voisin !



Signaler la présence d'un moustique tigre



URBANISME

Déclarations préalables • Permis de construire Permis d'aménager • Permis de démolir accordés en 2022

PERMIS DE CONSTRUIRE	DEMANDE	
RIVIERE Jean-Christophe et CLERGUE Cécile	maison	Lot 34 lotissement La Clef des Champs
PERRIN Corentin	maison	chemin du Bourg Saint Père
HEINRY Frédéric et Manuella	maison	4 Bis Chemin Chapelle St Pierre
Mairie de Bais	réhabilitation d'une caserne en commerce	2 Place de la Paix
SCI ASPI	maison	Lot 5 Lotissement La Clef des Champs
CENAROSE	maison	Lot 51 Lotissement la Clefs des Champs
Mairie de Bais	réhabilitation ancienne grange en deux maisons	18 rue du Chanvre
HAIE Maxime et DELAUNAY Sandrine	maison	Lot 47 Lotissement La Clef des Champs
SCI 2 M IMMO	maison	Lot 33 Lotissement La Clef des Champs
BOUVRANDE Jordan et AUBERT Clémence	maison	Lot 14 Lotissement la Clefs des Champs
DENIS Axel et HAQUIN Anaïs	rénovation et extension de maison	La Baillonnerie
EARL HAIRIE	extension stabulation vaches laitières	La Hairie
CHEDEMAIL Adrien et CHEVRIER Aline	garage	Le Bois Mellet
BIENNASSIS Emmanuel et RIGAULT Astrid	maison	Lot 22 Lotissement La Clef des Champs
GEORGEAULT Alexandre et SIMON Coralie	rénovation et extension de maison	La Buraiserie
RENOU Yves et Marie Gabrielle	maison	Lot 31 Lotissement La Clef des Champs
SCI MIF	maison	Lot 11 Lotissement La Clef des Champs
BEAUDOUIN Pierre et LAMOUREUX Chloé	rénovation de maison	Le Coudray

DÉCLARATION PRÉALABLE	DEMANDE	
ANDRE Stéphane	changement de boiseries	11 Allée des Genêts
CHAUVEL Alexis	surélévation + 2 vélux	11 Village de Marcé
FAUCHEUX Sylvain et CHEDEMAIL Maëva	déplacement vélux	La Hillière
GUILLET Aurélie et PROUIN Axel	modification ouverture	La Touche Gilet
VIGNOBLE Aurélie et DRU Laurent	remplacement boiseries	Le Bois Régnier
BELLANGER Christelle et CHEVRIER Guillaume	agrandissement fenêtres de toit	8 Rue de Brocéliande
OGEC	réfection toiture cour sud	1 Rue de l' Ecu
OGEC	rénovation toiture préau	1 Rue de l' Ecu
KEREBEL Pascal	rénovation garage cellier, boiseries, portail	5 Rue du Trésor
EARL La Grande Villate	générateur photovoltaïque	La Grande Villate
SCI IMMO 31	réaménagement entrée du site	Béru
DOUAIIS Hélène	division terrain	2 Impasse de la Câtelaie
MOREL Renée	réfection toiture + reprise mur	12 Rue de la Fontaine
HARDY Michel et Maryvonne	réfection joints	Bretel
COCONNIER Jean-Luc	abri terrasse + carport	8 Rue du Chemin Vert
BERRANGER Françoise	peinture boiseries + retrait auvent	17 Place Ancien Marché
EARL La Grande Villate	panneaux solaires	La Grande Villate
TABURET Dominique	clôtures	7 Chemin St Pierre
GALLIER Freddy	toiture	7 Rue Abbé Crublet
CAP Soleil	panneaux solaires	La Grande Noé
DÉSILLES Amand et Marie Ange	panneaux solaires	Le Clos Gagné
JEULAND Stanislas	réfection toiture + fenêtres de toit	Le Clos Gagné
RENOUARD Loïc	isolation extérieure et ravalement	18 rue des Planchettes
Syndicat Départemental d'Electricité	poste transformation courant électrique	Le Mazet
WORLDSUN	6 panneaux solaires	16 Chemin du Fresne
WORLDSUN	panneaux solaires	3 Village du Marcé
HERVOUIN Emmanuel	Changement de menuiseries	Impasse de la Câtelaie
MAZURAIIS Nathalie	Changement de menuiseries	Le Bois Heudré
MERIL Pierre et BARBOT Ophélie	extension d'une habitation	11 Rue du Lentin

ÉTAT CIVIL

Naissances • Mariages • Décès 2022

NAISSANCES		
HUNAUULT Célia	6 décembre 2021	Le Champ Renou
GALLARD Constance	8 décembre 2021	Le Bois Mellet
GALLARD Jean	8 décembre 2021	Le Bois Mellet
DESAUNAY Romane	10 décembre 2021	La Bordière
LOURDAIS Elio	16 décembre 2021	11 rue des Ormeaux
GILLES Nyna	22 décembre 2021	Le Bas Moncel
HOGREL Eloan	22 février 2022	5 allée des Chataigniers
LEFEUVRE Léon	14 mars 2022	La Haute Planche
POTTIER Lisa	5 avril 2022	5 impasse Pré Vert
PRIOUR Paolo	5 mai 2022	2 Le Champ Renou
BRIANTAIS Chloé	6 mai 2022	La Bordière
FIMEUL Naël	28 mai 2022	8 rue de l'Amphore

MARIAGES	
DURPOIX Grégory et ESNAULT Céline	30 avril 2022
PELTIER Sébastien et SIBILLE Angélique	21 mai 2022
FERRON David et DESNOES Géraldine	28 mai 2022

DÉCÈS		
BLANCHIER Christian	12 décembre 2021	14 rue du Champtriquant
CHANG Gia Lu	17 décembre 2021	La Crapaudière
RUBEILLON Eugène	31 décembre 2021	5 Le Chemin Vert
FOUCAULT Joseph	28 janvier 2022	17 rue de la Fontaine
BASLE Louis	10 février 2022	4 rue des Colombes
PETTIER Marie veuve LOISEL	16 mars 2022	2 les Basses Touches
GEORGEAULT Renée veuve PRIMAULT	22 mars 2022	17 rue de la Fontaine
BARDOUX Rosalie veuve BENOIT	14 avril 2022	17 rue de la Fontaine
HAVARD Jeanne veuve LOURDAIS	16 avril 2022	17 rue de la Fontaine
DINET Armand	2 mai 2022	17 rue de la Fontaine
BARBOT Léon	9 mai 2022	17 rue de la Fontaine
TRECHOT Huguette veuve VALLÉE	20 mai 2022	17 rue de la Fontaine
BOISRAMÉ Marie veuve BEAUGEARD	6 juin 2022	7 rue de la Jouinière
DELAUNAY Joseph	18 juin 2022	17 rue de la Fontaine
GUILLET Maria	29 juin 2022	17 rue de la Fontaine

